

12 oct 2016 -15:48

Le SPF Mobilité et Transports endosse pour la première fois les responsabilités de détenteur du certificat de type pour l'avion Stampe SV4

Depuis le 8 octobre 2016, le SPF Mobilité et Transports assume les responsabilités de détenteur du certificat de type pour le Stampe SV4. Les propriétaires et les pilotes de ce type d'appareil peuvent désormais voler partout dans le monde avec cet avion légendaire belge sans autres difficultés administratives supplémentaires, ce qui était encore impossible récemment.

Du fait que le constructeur d'avions Stampe et Vertongen avait cessé ses activités en 1970, il n'y avait plus personne pour faire office de détenteur du certificat de type. C'est pourtant une exigence imposée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour pouvoir voler partout dans le monde. Jusqu'au 8 octobre dernier, le SPF Mobilité et Transports délivrait un laissez-passer de navigation aux pilotes de Stampe SV4 pour voler uniquement en Belgique. Comme le SPF Mobilité et Transports assume désormais officiellement les responsabilités de détenteur du certificat de type, les pilotes peuvent recevoir un certificat de navigabilité de l'OACI qui les autorise à voler avec un Stampe SV4 dans le monde entier. Le Stampe SV4 est l'avion belge le plus populaire jamais produit et est très prisé au jour d'aujourd'hui comme avion historique. Il a volé pour la première fois en 1933 et était en service dans la force aérienne belge jusqu'à la fin des années 70, d'abord comme appareil de formation pour les pilotes et plus tard comme appareil remorqueur chez les Cadets de l'air. À l'heure actuelle, une trentaine de SV4 sont encore opérationnels dans notre pays. Le SPF Mobilité et Transports est ainsi fier non seulement d'améliorer la sécurité des pilotes en leur fournissant des informations correctes sur l'appareil, mais aussi de contribuer activement à la promotion de l'aviation belge et à la conservation de notre patrimoine aéronautique. Plus d'infos: Sve Heyndrickx Porte-parole SPF Mobilité et Transports 0473/83.64.90

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be